

WCC-2012-Res-002-FR

Améliorer les occasions de participation des Membres de l'UICN

RAPPELANT les Résolutions 3.002 *Améliorer la transparence du Conseil de l'UICN* adoptée par le Congrès mondial de la nature lors de sa 3^e Session (Bangkok, 2004), 4.009 *La transparence du Conseil de l'UICN*, et 4.011 *Mise au point d'un système automatisé permettant d'enregistrer les activités des membres relatives aux résolutions et recommandations, afin d'améliorer la présentation de rapports lors de chaque Congrès mondial de la nature et dans l'intervalle entre deux Congrès*, adoptées par le Congrès mondial de la nature lors de sa 4^e Session (Barcelone, 2008) ;

PRENANT NOTE de l'amélioration de l'accès aux ordres du jour du Conseil, et de la publication en temps et en heure des résumés des actions du Conseil sur le Portail des Membres, lequel a été modifié ;

NOTANT PAR AILLEURS les informations et opportunités supplémentaires offertes aux Membres sur le Portail des Membres, notamment les sections « L'information du Conseil » ; « L'information du Secrétariat », « Système des résolutions et recommandations – Système en ligne pour les Membres : suivi du Congrès mondial de la nature » et « Opportunités pour les Membres » ;

PRÉOCCUPÉ que les Membres de l'UICN ne soient peut-être pas informés ou ne profitent pas pleinement de cette source importante d'informations ;

PRÉOCCUPÉ PAR AILLEURS que les membres des Commissions de l'UICN n'aient peut-être pas accès à la totalité des informations disponibles sur le Portail des Membres ;

RAPPELANT les Résolutions 4.001 *Renforcer les liens entre les membres, les Commissions et le Secrétariat de l'UICN* et 4.002 *Coordination du Programme de l'UICN*, adoptées par le Congrès mondial de la nature lors de sa 4^e Session (Barcelone, 2008) ;

RECONNAISSANT les efforts de la Directrice générale de l'UICN pour coordonner le travail de toutes les composantes de l'UICN afin de contribuer à l'application et à la plus grande efficacité du Programme de l'UICN ; et

RECONNAISSANT ÉGALEMENT la Charte « Un seul Programme » de l'UICN – Travailler ensemble pour maximiser les résultats du Programme pour les Membres, les Comités, les Commissions, le Conseil et le Secrétariat de l'UICN (approuvée par le Conseil de l'UICN à sa 76^e réunion, en mai 2011) ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. REMERCIE le Conseil et la Directrice générale de l'UICN d'avoir amélioré la transparence des délibérations et des actions du Conseil de l'UICN.
2. REMERCIE ÉGALEMENT la Directrice générale et le Conseil pour leurs efforts d'intégration plus poussée du travail des Commissions et des Membres dans le travail de l'UICN, le cas échéant.
3. ENCOURAGE les Membres de l'UICN à profiter de ces nouvelles occasions de participation dans le fonctionnement de l'UICN.

4. PROPOSE que, dans l'esprit de l'approche « Un seul Programme », le Portail et les outils de partage d'informations conçues pour les membres des Commissions et les Membres de l'UICN soient intégrés et mutuellement accessibles, s'il y a lieu.